



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-16652>

Département(s) de publication : 13, 83, 84

Annonce n° 26-16652

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Aix-Marseille Provence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005480700017

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 83, 84

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.entrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=510284&orgAcronyme=t5y>

Identifiant interne de la consultation : 71260018

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Aix Marseille Provence - Direction de la Commande publique.

Adresse mail du contact : commande-publique.entreprises@ampmetropole.de

Numéro de téléphone du contact : 0491999900

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Aptitude à exercer la profession d'architecte : en application de l'article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, la participation est réservée aux candidats qui présentent, soit à titre individuel, soit à travers un cotraitant du groupement, un architecte ou une société d'architecture répondant aux conditions définies par l'article 2 ou à l'article 10-1 de la loi du 3 janvier 1977 précitée. Ainsi, le candidat individuel ou membre du groupement concerné devra fournir la copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'Ordre des architectes ou, pour les architectes étrangers, la preuve d'une autorisation d'exercice dans le pays d'origine concerné.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Conformément au II.- de l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Conformément au I. - de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années Les travaux les plus importants sont appuyés d'attestations de bonne exécution. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Certificat(s) de qualification professionnelle établi(s) par des organismes indépendants o OPQIBI 1332 : Etude thermique réglementaire « bâtiment collectif d'habitation et/ou tertiaire » ou équivalent ; o OPQIBI 1905 : Audit énergétique des bâtiments tertiaires et/ou habitations collectives ou équivalent o Qualibat C001 : Conception et réalisation de travaux d'Offre Globale de Rénovation Energétique ou équivalent ; o Qualibat 2114 : Réhabilitation lourde ou restructuration en maçonnerie et ouvrage en béton armé courant (Technicité exceptionnelle) ou équivalent ; o Qualibat 5913 : Installation photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 500KVA ou équivalent ; o OPQIBI 0902 : Maîtrise d'œuvre en désamiantage ou équivalent ; L' acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d' organisme établis dans d'autres Etats membres. La participation d'un architecte dans chaque équipe candidate est obligatoire. Le candidat devra justifier d'un diplôme d'architecte délivré par le gouvernement (DPLG) ou d'un diplôme d'État avec habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (DE-HMONP).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 03/04/2026 à 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MARCHE DE DE CONCEPTION REALISATION POUR LA REHABILITATION DE BATIMENTS EXISTANTS EN VUE DE LA CREATION D UNE RESSOURCERIE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : MARCHE DE DE CONCEPTION REALISATION POUR LA REHABILITATION DE BATIMENTS EXISTANTS EN VUE DE LA CREATION D UNE RESSOURCERIE

Lieu principal d'exécution du marché : MARSEILLE 13015

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : 2958500 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allotи : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite sur site est obligatoire. La visite s'effectuera sur rendez-vous. Une attestation de visite sera établie et signée par les deux parties. (voir RC).

Autres informations complémentaires : Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : Le prix : pondération : 50 % La valeur technique : pondération : 50 % Sous-critère 1 : pondération : 70 % Intitulé : Compréhension technique et mise en oeuvre : pertinence et adaptabilité des solutions techniques par rapport aux objectifs énergétiques proposés. Sous-critère 2 : pondération : 30 % Intitulé : Pertinence des moyens matériels et humains affectés au projet. Le montant du marché est un montant estimé. La durée du marché est estimative. Le marché débutera à compter de sa notification et s'achèvera à l'issue de la garantie de parfait achèvement d'un délai de 12 mois. - Dossier de consultation disponible via : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>. Le candidat doit fournir une adresse mail valide et consultée régulièrement. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 9.11 du Règlement de la consultation. - Informations sur les recours : le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/02/2026